

*La Constitution*

savoir que je m'adressais à mes électeurs avec un sentiment de fierté et de responsabilité en tant que leur député, que j'étais à leur disposition pour leur parler et pour écouter toute personne ou tout groupe d'électeurs voulant me communiquer son point de vue sur les importants événements historiques dont nous sommes témoins, et qu'il ne s'agissait pas de discuter de politique sectaire, mais plutôt de cerner une vision commune pour notre pays et de donner à la citoyenneté canadienne un sens que nous puissions tous partager et appuyer.

J'ai ajouté et je le répète, comme la plupart d'entre nous à la Chambre le savent, que les citoyens sont fatigués d'entendre parler de l'unité canadienne, je pense, et qu'ils se demandent pourquoi nous n'abandonnons pas ce sujet pour nous mettre peut-être à reconstruire l'économie, à créer des emplois, à rétablir la prospérité, à assainir l'environnement et à préserver la qualité de vie que le Canada devrait posséder avec une telle abondance.

Ce sont vraiment les principaux objectifs que nous recherchons tous, mais il faut une base sur laquelle asseoir toutes nos aspirations, c'est-à-dire une Constitution qui reflète complètement les valeurs et les aspirations de tous les Canadiens.

J'ai persévéré et j'ai encouragé le vif intérêt ainsi que la sincère participation de mes électeurs au cours des mois qui ont suivi la publication de ces propositions. Tandis que nous les étudions ensemble, nous avons commencé, je crois, à les apprendre et à bien les comprendre.

Nous avons commencé par déterminer quelle serait la meilleure entente, et je crois que nous en sommes arrivés à un consensus général sur de nombreux points. Il est vrai qu'il y a encore désaccord sur certains points, qu'il y a, dans ma circonscription, comme dans toutes les autres, bien des gens qui ne saisissent pas entièrement les propositions ou qui les comprennent bien mais qui, honnêtement, s'y opposent parce qu'ils ne voient pas vraiment les moyens par lesquels nous nous efforçons d'unifier ce pays.

Ce qui importe vraiment, c'est que nous avons travaillé au processus comme d'autres collectivités de notre pays et que nous arrivons maintenant à une opinion publique fondée sur la participation de tous et à une consultation qui a permis aux Canadiens de réellement décider ensemble.

Comme je l'ai dit au début, j'ai promis à mes électeurs de communiquer leurs vues générales au Parlement d'une manière ou d'une autre, qu'elles soient unanimes ou non, et je remercie la Chambre de me donner la possibilité de le faire ce soir. J'aimerais ajouter que j'ai eu le privilège de faire partie du Comité parlementaire mixte sur le renouvellement du Canada et que j'en ai profité pour lui faire connaître mes vues par écrit, par l'intermédiaire de sa coprésidente et de son coprésident. Je vais résumer brièvement ces opinions.

Tout d'abord, les habitants de Fredericton—York—Sunbury croient fermement au potentiel et à l'inviolabilité d'un Canada uni. On pourrait dire je crois que c'est là un point de vue pratiquement unanime. Les divergences d'opinions quant à la façon de réaliser l'unité de notre nation sont nombreuses, mais je ne crois pas que beaucoup de citoyens soient fermement opposés à garder le Canada uni. En fait, la plupart des citoyens sont résolument déterminés à veiller à l'unité de la nation.

Je suis également convaincu que, dans notre province du Nouveau-Brunswick, qui est la seule province officiellement bilingue du Canada, la majorité appuie encore solidement le concept de dualité linguistique tant au Nouveau-Brunswick qu'au Canada.

Il y a bien sûr de nombreux citoyens qui préfèrent l'apparente simplicité qui existerait grâce à une seule langue officielle, l'anglais, et il y en a d'autres qui craignent une application injuste de la Loi sur les langues officielles et un traitement de faveur dans les méthodes de recrutement pour la fonction publique, mais dans l'ensemble, je crois que la plupart des gens du Nouveau-Brunswick sont fiers de l'exemple que notre province a donné en matière de coexistence harmonieuse et efficace de nos concitoyens sous le régime de l'égalité des langues officielles. Pour ma part, j'appuie certes ces politiques à tous les égards.

Quant à la proposition de reconnaître le Québec comme une société distincte sous le rapport de la langue, de la culture et du droit civil, j'estime également que la plupart de mes électeurs l'accepteraient comme un reflet raisonnablement juste de la réalité canadienne. Certains craignent bien sûr qu'une telle reconnaissance ne constitue un traitement préférentiel par rapport aux autres Canadiens, et d'autres préféreraient vraiment ne pas voir accorder une telle reconnaissance, mais encore une fois, dans l'ensemble, je suis convaincu que la majorité de mes électeurs acceptent raisonnablement bien les dispositions relatives à la société distincte comme un moyen d'établir un consensus en faveur de l'unité de notre pays. Pour ma part, j'appuie certes cette position. Il semble faire peu de